

Le pain d'ici et d'ailleurs

Semaine des Saveurs



du 11 au 15 octobre 2021

dans les restaurants scolaires

à l'initiative de la première secrétaire
du comité scolaire de l'école

pour une alimentation d'un bon accompagnement
de l'école démocratique



Colombes

En 1998, la Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens. La Commission européenne a également introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens. La Commission européenne a également introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.

Janvier 1998

La Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.

La Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.



Mars 1998

La Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.



Mai 1998

La Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.



Juillet 1998

La Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.



Septembre 1998

La Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.

La Commission européenne a introduit la notion de "sécurité alimentaire" dans le cadre de la politique agricole commune. Cette notion est définie comme la capacité d'un pays à assurer la sécurité alimentaire de ses citoyens.



Le monde est divisé en six zones géographiques.

- 1. L'Amérique du Nord
- 2. L'Amérique du Sud
- 3. L'Europe
- 4. L'Afrique
- 5. L'Asie
- 6. L'Océanie